

## MODALITES DE SELECTION « JUNIORS » 2018/2019

### Natation Artistique

#### PREAMBULE

Les modalités de sélection seront mises en place suivant les évolutions budgétaires.

**La participation à l'ensemble des étapes de préparation et de sélection** proposé par la DTN est obligatoire pour toute nageuse à l'entrée à l'Équipe de France « Juniors ». En intégrant le processus de sélection du collectif l'Équipe de France « Juniors », les nageuses et les clubs concernés adhèrent donc de fait à ces principes de départ (*Engagement dans les dispositifs de préparation proposés*).

#### Effectif sélectionnable :

- 12 nageuses au maximum en Équipe technique et en équipe libre.
- 2 à 6 nageuses en duos (en fonction des engagements possibles)
- 1 à 2 solistes possibles (en fonction des engagements possibles)

**Les sélections seront définitives après approbation par le Comité Directeur.**

#### CALENDRIER PREVISIONNEL INTERNATIONAL

Les calendriers ci-dessous (compétitions, sélections et stages) ne sont que prévisionnels en raison des changements possibles des dates de compétitions.

#### Compétitions intermédiaires de préparation en solo duo **UNIQUEMENT** :

- Du 13 au 16 Décembre 2018 Championnats de France hiver Junior (Angers)
- Du 28 Février au 3 Mars 2019 Open de France (Montreuil)
- Avril- Mai 2019 Etape du « World Series »
- Du 5 au 7 Avril 2019 Championnats de France (Angers)

#### Compétition de référence :

- Du 17 au 23 Juin 2019 Championnats d'Europe Junior (Prague)

#### CALENDRIER PREVISIONNEL des SELECTIONS

- Du 14 au 15 Décembre 2018 Championnats de France hiver Junior (Angers)
- Dimanche 16 Décembre 2018 Epreuve de sélection (Angers)
- Du 16 au 21 Décembre 2018 Stage Équipe de France Junior (INSEP)
- Du 1 au 8 Février 2019 Stage Équipe de France Junior (AIX à confirmer)
- Du 20 au 23 Avril 2019 Stage Équipe de France Junior (AIX à confirmer)

## CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES

- Du 16 au 21 Décembre 2018 INSEP stage préparatoire aux compétitions de référence
- Du 1 au 9 Février 2019 AIX stage préparatoire aux compétitions de référence
- Du 20 au 23 Avril 2019 INSEP stage préparatoire aux compétitions de référence
- Du 1<sup>er</sup> au 9 Mai 2019 INSEP stage préparatoire aux Championnats d'Europe
- Du 24 au 26 Mai 2019 AIX stage préparatoire aux Championnats d'Europe
- Du 6 au 15 Juin 2019 INSEP stage préparatoire aux Championnats d'Europe

### I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### 1.1 Nageuses concernées :

Les nageuses nées en 2001, 2002, 2003, sur liste « espoir », ainsi que les nageuses nées en 2004 sur liste « relève » peuvent prétendre à la sélection de l'Equipe de France « Juniors ». Chaque nageuse devra s'engager **sur extranat avant le 19 Novembre 2018**. Les nageuses ne rentrant pas dans ces critères pourront être évaluées sur la première moitié de la chorégraphie de l'Equipe technique de France junior lors des Championnats de France junior (même conditions d'engagement sur extranat).

Un parcours de sélection individualisé pourra être étudié par la DTN pour les nageuses nées en 2004.

#### 1.2 Conditions de participation aux Championnats de France :

Au regard du calendrier international et de l'importance de l'échéance, de la charge d'entraînement et des contraintes de formation, les nageuses sélectionnées dans le collectif Senior, participeront uniquement à l'équipe technique aux Championnats de France Junior hiver au titre de leur club. Cette décision est le fruit d'une discussion entre la DTN et l'entraîneur de club responsable.

**Tout cas particulier ne rentrant pas dans le cadre défini ci-dessus fera l'objet d'une décision de la DTN.**

#### 1.3 Les aspects médicaux :

Toutes les nageuses, concernées par une sélection en Equipe de France « Juniors », sont responsables d'effectuer les bilans médicaux répondant aux exigences réglementaires correspondant à leur appartenance aux listes ministérielles.

### II – SÉLECTION EQUIPE

#### 2.1 Processus de sélection pour les compétitions préparatoires aux compétitions de référence :

Les participations à des tournois internationaux et/ou des compétitions Open constituent une expérience souhaitable à la formation d'équippières.

➤ **La sélection définitive sera assujettie au suivi de la préparation et aux performances.**

Les nageuses non sélectionnées qui ont participé aux stages du collectif Equipe de France « Juniors » pourront suivre, après décision des cadres référents, la préparation terminale de toutes les compétitions (jusqu'au départ à l'étranger).

## 2.2 Contenu des évaluations :

Le contenu des évaluations est lié aux exigences des programmes présentés sur les différentes échéances. Il intégrera l'évaluation du niveau d'implication et le niveau de performance observé sur les différents programmes :

- Équipe Technique de l'Équipe de France « Juniors »

**ATTENTION** : pour la sélection du Dimanche 16 Décembre 2018 : le contenu de la sélection (vidéo et musique) sera à demander à Charlotte MASSARDIER : [cmassardier@yahoo.fr](mailto:cmassardier@yahoo.fr) à partir du 26 Octobre 2018.

- Équipe Libre de l'Équipe de France « Juniors »
- Tests physiques et techniques de l'évaluation nationale. Ces tests nationaux se dérouleront lors d'un des stages de l'Équipe de France « Juniors ». La date sera déterminée selon le calendrier de la catégorie Senior

### ÉTAPES DE SÉLECTION

1. Les nageuses suivantes du Pôle France de l'INSEP engagées sur les sélections de l'Équipe de France Senior (équipe technique et libre) ne participeront pas aux épreuves d'équipe sur à la saison internationale Junior (sauf non sélection en Équipe de France Senior) : Camille BRAVARD Margaux CHABIRAND.
  2. Les nageuses suivantes du Pôle France de l'INSEP : Amélie DE JONCKERE- Ambre ESNAULT- Mayssa GUERMOUD – Camille SEGUI sont qualifiées sur toutes les étapes jusqu'à l'étape N°4 qui déterminera les nageuses de l'Équipe de France « Juniors » pour les compétitions de référence.
  3. Les trois meilleures nageuses nées en 2004 (au maximum) sur le résultat combiné en solo lors des Championnats de France jeunes hiver (Angers Décembre 2018) pourront être directement sélectionnées pour participer à la deuxième étape afin d'être évaluées lors du stage de Décembre 2018.
  4. Les nageuses performantes sur les premières étapes de sélection de l'Équipe de France Jeune pourront intégrer les étapes de sélection du collectif junior, sur proposition des cadres référents.
- **1<sup>ère</sup> étape** : le 16 Décembre 2018 après les Championnats de France Hiver : **sélection d'un collectif de 16 nageuses au maximum** (hors duo libre junior : Camille BRAVARD-Margaux CHABIRAND et nageuse du collectif senior en équipe libre et technique : Amélie DE JONCKERE) **pour la 2<sup>ème</sup> étape qui est le stage de Décembre.**  
Contenu : évaluation première moitié du ballet technique de l'Équipe de France « Juniors ».  
ATTENTION pour la sélection du Dimanche 16 Décembre 2018 : le contenu de la sélection (vidéo et musique) sera à demander à Charlotte MASSARDIER : [cmassardier@yahoo.fr](mailto:cmassardier@yahoo.fr) à partir du 26 Octobre 2018.
- **2<sup>ème</sup> étape** : stage du 16 au 21 Décembre 2018 : **sélection du collectif de 16 nageuses au maximum** (hors duo libre junior : Camille BRAVARD-Margaux CHABIRAND et la nageuse du collectif senior en équipe libre et technique : Amélie DE JONCKERE) **qui participera au stage de Février 2019.**  
Contenu : évaluation ballet technique de l'Équipe de France « Juniors ».

- **3<sup>ème</sup> étape** : stage du 1<sup>er</sup> soir au 9 Février 2019 : **sélection du collectif de 16 nageuses au maximum** (hors duo libre junior : Camille BRAVARD-Margaux CHABIRAND et nageuse du collectif senior en équipe libre et technique : Amélie DE JONCKERE) **qui participera au stage d'Avril 2019.**

Contenu : évaluation ballet technique et libre de l'Équipe de France « Juniors ».

- **4<sup>ème</sup> étape** : stage du 20 au 23 Avril 2019 : **sélection du collectif des 10 nageuses retenues pour participer aux Championnats d'Europe 2019** (hors duo libre junior : Camille BRAVARD-Margaux CHABIRAND).

Contenu : évaluation ballet technique et libre de l'Équipe de France « Juniors ».

TABLEAU RECAPITULATIF			
ETAPES	DATES	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES RETENUES
1	Le 16 Décembre 2018	Première moitié du ballet technique de l'Équipe de France « Juniors ».	16 nageuses au maximum pour participer au stage de Décembre 2018
2	Entre le 16 et le 21 Décembre 2018	Ballet technique de l'Équipe de France « Juniors ».	16 nageuses au maximum pour participer au stage de Février 2019
3	Entre le 1er et le 9 Février 2019	Ballet technique et libre de l'Équipe de France « Juniors ».	16 nageuses au maximum pour participer aux stages de Avril 2019
4	Entre le 20 et le 23 Avril 2019	Ballet technique et libre de l'Équipe de France « Juniors ».	10 nageuses retenues pour participer aux Championnats d'Europe Junior en équipe
X	Date à déterminer. Les tests seront inclus dans un stage	Tests nationaux physiques et techniques	

### III - SELECTION DUO

#### 1.1 Nageuses concernées :

Suite aux résultats des Championnats d'Europe Junior 2018 et à la stratégie du collectif junior-senior du pôle France INSEP pour la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo, les nageuses suivantes, représenteront la France dans l'épreuve :

##### Duo libre :

- Camille BRAVARD, Margaux CHABIRAND

##### Duo technique :

- Ambre ESNAULT, Mayssa GUERMOUD (Camille SEGUI selon ses performances dans les ballets technique et libre de l'Équipe de France « Juniors »).

Ces nageuses participeront aux Championnats de France Junior sur l'épreuve du duo libre ou technique et dans une épreuve par équipe avec leur club si elles ne sont pas retenues dans le collectif senior des World Séries.

## COMPETITONS INTERMEDIAIRES DE PREPARATION DES DUOS

- Du 13 au 16 Décembre 2018  
(Angers)
- Championnats de France hiver Junior
- Du 28 Février au 3 Mars 2019
- Open de France (Montreuil/Paris )
- Etapes du World Series
- Championnats de France (Angers)
- Du 5 au 7 Avril 2019

### IV - SELECTION

#### SOLO

##### 5.1 Processus de sélection pour les Championnats d'Europe :

Les nageuses suivantes, issues du collectif du Pôle France Junior de l'INSEP sont en concurrence pour représenter la France dans l'épreuve du solo technique et libre aux Championnats d'Europe : Ambre ESNAULT - Mayssa GUERMOUD

- Championnats de France d'Hiver du 13 au 16 Décembre 2018 : sélection de la soliste pour l'épreuve du solo technique et pour l'épreuve de solo libre.  
Contenu : évaluation des solos techniques.
- Selon l'évolution et les sélections des nageuses dans les différents collectifs (juniors/seniors) une deuxième étape de sélection pourra être prise en compte lors de l'Open de France en Mars 2019 pour la sélection de la soliste en solo libre et pourra intégrer des nageuses hors du pôle France INSEP.  
Contenu : évaluation solo libre.

Si la nageuse sélectionnée en solo libre fait partie du collectif senior des World Séries elle pourra être amenée à être engagée en solo libre dans les compétitions du World Séries.

ETAPES	DATE	EVALUATION	NOMBRE DE NAGEUSES
1	Entre le 13 et le 16 Décembre 2018 Championnats de France d'hiver	Evaluations des solos techniques.	Sélection de la soliste solo technique et de la soliste solo libre des Championnats d'Europe Junior
<i>2 selon sélections seniors</i>	<i>Entre le 28 Février et le 3 Mars Open de France 2019</i>	<i>Evaluations des solos libres.</i>	<i>Soliste(s) des Championnats d'Europe Junior</i>

### V – EVALUATION & JURY

**Jury :** Les évaluations seront menées par un jury composé des Entraîneurs des Équipes de France et cadres techniques. Des juges français AI ou étrangers pourront faire partie du jury. Un représentant de la Commission Fédérale pourra être invité à assister aux sélections.

Le comité de sélection composé des entraîneurs nationaux et de la direction technique nationale natation artistique évaluera l'ensemble des étapes de sélection et donnera la sélection au Directeur Technique National qui la proposera au Comité Directeur.

### Les critères de jugement et de sélection

- Évaluation physique et technique :
    - Précision des positions / Extension et ligne de jambe et des pointes de pieds / Hauteur / Stabilité / Souplesse / Exécution des techniques de nage / Endurance (Contrôle sur l'ensemble de l'épreuve) / Qualités d'exécution / Amplitude dans les figures / Synchronisation avec la musique.
  - Évaluation artistique :
    - Interprétation musicale / Manière de se présenter / Créativité
  - Évaluation du comportement :
    - Engagement dans l'entraînement / Respects des règles / Intégration et participation dans la vie du collectif.
- \*Pour le duo et l'équipe : homogénéité entre les nageuses

### DEROGATION

**Le Directeur Technique National, en qualité de sélectionneur des Équipes de France, est habilité à saisir, sur justification dûment motivée, le Comité Directeur de toute sélection qui ne serait pas incluse dans les dispositions et modalités énoncées ci-dessus.**

### INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Procédure d'entrée dans les structures du PPF - et à l'INSEP – **pour la saison 2019-2020**

Les nageuses identifiées par la DTN à travers les dispositifs de performance Jeunes peuvent être sollicitées pour intégrer une structure du Projet de Performance Fédéral permettant d'envisager avec succès la poursuite d'une carrière de haut niveau. Les nageuses désireuses d'intégrer une structure du Parcours d'Excellence Sportive devront faire leur souhait auprès de cette structure, une date limite des dépôts des candidatures sera précisée ultérieurement.

L'entrée dans le collectif du Pôle France JUNIOR de l'INSEP s'adresse exclusivement aux nageuses déjà engagées dans les dispositifs de sélection et d'accompagnement de l'Equipe de France Junior ou Jeune. **ATTENTION : La sélection de la (des) solistes et des duettistes de l'Equipe de France Juniors pour la saison 2019-2020 se fera prioritairement parmi les nageuses du collectif du Pôle France de l'INSEP.**